



Offres groupées de services

Offres de services groupés pouvant être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Le Compte à Composer Vos essentiels du quotidien

LE SOCLE	
Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe	
Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements)	
Envoi carte à domicile en pli simple (pour les renouvellements)	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virement SEPA, de prélèvement SEPA et de TIP SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
<ul style="list-style-type: none"> • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement 	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Dossier Familial (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)	

2,10 €/mois

Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial

Vos univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT	
<ul style="list-style-type: none"> • Assurance SécuriCOMPTE Découvert⁶ • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert • Ristourne des intérêts débiteurs⁷ 	Module souscrit à partir du 01/01/2017 de 2,18 € à 5,08 €/mois Module souscrit avant le 01/01/2017 de 1,28 € à 5,10 €/mois
MODULE BUDGET ASSURANCES	
Assurance SécuriBUDGET ⁶ /SécuriBUDGET Premium ⁶ (auto, habitation, santé, personne)	1,70 €/mois Premium 3,50 €/mois
MODULE COMPTE SÉCURISÉ	
Assurance SécuriCOMPTE Plus ⁶ /SécuriCOMPTE Premium ⁶	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	2,71 €/mois Premium
Retrait d'espèces de dépannage	4,22 €/mois
Réédition Carte urgente	
Réédition code confidentiel	
MODULE ÉPARGNE PILOTÉE	
Mandat d'épargne ⁸	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle «écopage»	2,13 €/mois Premium
Assurance SécuriEPARGNE ⁶ /SécuriEPARGNE Premium ⁶	2,81 €/mois
Relevé global épargne/crédit (annuel)	
MODULE SUIVI @SSURÉ	
Assurance SécuriWEB ⁶ /SécuriWEB Premium ⁶	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
<ul style="list-style-type: none"> • alerte achat à distance • mini relevés (1/semaine) • alertes temps réel de gestion 	3,03 €/mois Premium 3,83 €/mois

MODULE BUDGET PROTÉGÉ ⁹	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'Autre Carte »	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1fois/semaine)	1,00 €/mois ¹⁰
Plafonnement des frais de dysfonctionnement : 50% de réduction avec plafond mensuel de 20,00 €/mois et à 200,00 €/an	
2 chèques de banque par mois	

Offre Eko

Cotisation mensuelle offre EKO 2,00 €/mois

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

-5 % de réduction sur le total mensuel	compris entre 4,00 et 4,99 €
-10 % de réduction sur le total mensuel	compris entre 5,00 et 6,99 €
-15 % de réduction sur le total mensuel	compris entre 7,00 et 8,99 €
-20 % de réduction sur le total mensuel	égal à 9,00 € et plus

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-25 ans inclus	-50 % supplémentaires
A partir du 2 ^{ème} Compte à Composer et suivants	-30 % supplémentaires

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention (somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...)

Plafond par opération	8,00 €
Plafond mensuel	80,00 €

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique

Plafond par opération	4,00 €
Plafond mensuel	20,00 €

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	14,55 €
Frais par Saisie Attribution ou Conservatoire	93,10 €
Si mesure exécutoire inopérante	20,00 €

Frais par Saisie Administrative à Tiers Détenteur	10 % maximum du montant dû au Trésor Public*
* Dans la limite d'un plafond fixé par décret.	

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	6,70 €
---	--------

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision¹¹

Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	30,00 €/chèques
Montant du chèque supérieur à 50 €	50,00 €/chèques
(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	

En cas d'interdiction bancaire :

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	36,45 €/chèques
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	15,40 €

Frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision¹²

Si paiement ≤ 20 €	montant du paiement
Si paiement > 20 €	maximum 20,00 €

Plafond de frais d'incidents, applicable à compter du 1^{er} février 2019, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

Commissions d'intervention	
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	25,00 €/mois
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	

Découverts et Crédits¹³

Découvert

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	Nous consulter
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	Plafond du taux règlementaire
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	20,00 €

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	Nous consulter
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	Taux de découvert non convenu
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	Plafond du taux règlementaire

Document informatif à vocation non-publicitaire

01/2019 - Réf.F12000 - Edité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé au 219 avenue François Verdier - 81000 ALBI - 444 953 830 RCS ALBI - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 019 259



Résoudre un litige

Votre satisfaction est au cœur de nos préoccupations. Malgré notre vigilance, des insatisfactions ou difficultés peuvent survenir. Des voies de recours amiables vous sont proposées.

RECOURS INTERNES

▼ BANQUE

VOTRE AGENCE : Votre conseiller et le Directeur de l'agence sont à votre disposition afin de répondre à vos attentes. Ils sont donc les interlocuteurs privilégiés auprès desquels vous devez formuler votre demande dans un premier temps en cas de réclamation. Vous pouvez aussi transmettre votre demande :

Par téléphone : 098.098.18.18 (appel non surtaxé, hors coût éventuel selon votre opérateur) ou sur le site : ca-nmp.fr

LE SERVICE CLIENTS : En cas de désaccord sur la solution proposée par votre agence, le SERVICE CLIENTS est également à votre écoute. Vous pouvez le saisir par courrier : CREDIT AGRICOLE NMP - Service Clients - 160 Av. Marcel UNAL - 82000 MONTAUBAN

L'agence ou le Service Clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours maximum et vous apportera une réponse dans un délai de 2 mois au plus tard.

Toutefois, si la réclamation porte, conformément à la réglementation sur :

- Les frais ou réduction pour l'usage d'un instrument de paiement
- Le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque
- Les services de paiement
- Les prestataires de services de paiement ;

Une réponse vous sera apportée sur un support papier ou autre support durable dans un délai de 15 jours ouvrables. Si ce délai ne peut être respecté une lettre d'attente vous sera adressée précisant une date ultime. Une réponse définitive devra vous être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

▼ ASSURANCES

Si la réclamation porte sur un contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre banque ne vous donne pas satisfaction, vous pouvez saisir le Service Clients des Compagnies d'assurances :

- Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès :
 - PREDICA - Relation et Service Clients - 16-18 Boulevard de Vaugirard - 75724 PARIS cedex 15
 - Pour un contrat d'assurance Dommages (automobile, habitation et autres), santé :
- PACIFICA - Service Consommateurs - 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 PARIS cedex 15

RECOURS EXTERNES - LES MEDIATEURS : La médiation constitue un recours amiable après épuisement des premiers niveaux de dialogue entre le client et la Caisse Régionale Nord Midi-Pyrénées et/ou les Services de Relations Clients des Assurances.

▼ LE MÉDIATEUR BANCAIRE (pour les produits & services bancaires hors assurances). Les litiges irrésolus peuvent être portés devant le Médiateur bancaire, conformément à l'article L316-1 du Code Monétaire et Financier. Monsieur le Médiateur auprès de la FBF - CS 151 - 75422 PARIS Cedex 09 - lemediateur.fbf.fr

▼ LE MÉDIATEUR DE L'ASSURANCE

Le Médiateur de l'Assurance intervient dans le cadre d'un litige opposant un consommateur à une entreprise ou intermédiaire d'assurance et portant sur l'exécution du contrat. La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 PARIS Cedex 09 - mediation-assurance.org

▼ LE MÉDIATEUR DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Le Médiateur de l'AMF intervient dans le cadre de litige concernant les produits financiers, gestion de portefeuilles... Médiateur AMF - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02 - amf-france.org

▼ LA PLATEFORME EUROPÉENNE DE RESOLUTION EN LIGNE DES LITIGES DE CONSOMMATION

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisée en ligne, vous pouvez saisir la plateforme Européenne : webgate.ec.europa.eu

Document informatif à vocation non publicitaire - 01/2019 - Réf. MP 2300408 - Imprimeur : MERICO - 12340 8070015

CRÉDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRÉNÉES



Vos tarifs au quotidien

Nous nous engageons à ne pas augmenter nos tarifs bancaires pour les PARTICULIERS en 2019.

Principales conditions tarifaires 2019

En vigueur au 1^{er} janvier 2019
Mise à jour suite aux engagements des banques du 11 décembre 2018

Tarifs TTC - Particuliers



Madame, Monsieur,

Comme chaque année, nous souhaitons vous informer de l'évolution des prix de nos services par l'intermédiaire de cet extrait des conditions générales de banque qui prennent effet au 1^{er} janvier 2019.

Pour plus de lisibilité, vous retrouverez facilement en tête de cet extrait, les produits et services les plus utilisés par nos clients.

Pour une information complète et exhaustive de nos tarifs, nous vous invitons à vous rendre dans votre agence ou sur ca-nmp.fr.

Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié et se tient à votre disposition pour vous recommander les solutions les plus adaptées à vos besoins.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Références

^[1] Sauf gratuité imposée par la loi.

^[2] Dorénavant, les cartes de paiements à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

^[3] La « Cartwin » est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

^[4] - carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements.
- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.
Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

^[5] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen numéro 924/2009)

^[6] Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA. Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,10% sur la partie de l'opération ≤ à 50 000 € et 0,05% au-delà avec un montant minimum de 15,70 €.

^[7] Souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.

^[8] Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€, 25€) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€) selon la tranche choisie.

^[9] Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

^[10] En application de l'article R.312-4-3 du Code monétaire et financier, ce montant est revalorisé annuellement en fonction de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac.

^[11] Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.

^[12] Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

^[13] Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

Ces conditions sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Ces tarifs tiennent compte de la TVA en vigueur pour les opérations et services concernés.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter la gamme de dépliant à votre disposition dans votre agence ou sur ca-nmp.fr. La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

Le guide de la mobilité bancaire est disponible sur simple demande, vous pouvez également le retrouver sur notre site Internet ca-nmp.fr

Extrait standard des tarifs*

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement à des services de banque à distance (Internet Crédit Agricole en Ligne, téléphone fixe, SMS, etc…)	GRATUIT
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	0,30 € à 0,75 €/alerte reçue
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	41,50 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	47,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	17,30 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone Euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 €/retrait
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) <ul style="list-style-type: none">En agence Par Internet	4,10 €/virement GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	5,00 €/opération¹
Commission d'intervention <ul style="list-style-type: none">Par opération Plafond mensuel	8,00 € 80,00 €
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	2,00 €/mois (soit 24,00 €/an)
Tenue de compte	1,50 €/mois (soit 18,00 €/an)

^[*] Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard des tarifs.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet ca-nmp.fr (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture	
Ouverture de compte	GRATUIT
Clôture/transfert de compte	GRATUIT
Retrait d'un co-titulaire du compte joint	34,65 €

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession (en % des encours gérés) minimum / maximum	0,95% 43,15 €/544,00 €
---	-------------------------------

Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
--	----------------

Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier)	GRATUIT
---	----------------

Tenue de compte

Frais de tenue de compte (hors clients - 25 ans) <ul style="list-style-type: none">Pour les clients détenant un compte à composer, un compte service ou compte EKO Pour les clients ne détenant aucune de ces offres	GRATUIT 1,50 €/mois
--	----------------------------

Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire	GRATUIT
---	----------------

<div> Banque à distance</div>	
	Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc...). Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Crédit Agricole En Ligne Service de banque en ligne comprenant la consultation des comptes	GRATUIT
---	----------------

Crédit Agricole En Ligne Abonnement aux services de banque à distance (Internet, téléphone fixe et mobile)	GRATUIT
---	----------------

Crédit Agricole En Ligne Action Part : service de bourse en ligne Invest Store Initial Invest Store Intégral :	GRATUIT
---	----------------

<ul style="list-style-type: none">À partir de 24 ordres par an Moins de 24 ordres par an	GRATUIT 96,00 €/an
---	---------------------------

Services d'alertes par SMS	
Mini-relevés	0,30 €/sms
Alerte écopage/solde disponible/mise à disposition des moyens de paiement/souplesse du découvert	0,30 €/sms
Alerte temps réel de gestion/achat à distance/solde débiteur	0,75 €/sms

Téléphone avec Filvert service vocal	
<ul style="list-style-type: none">A l'annonce du solde (tarif unitaire hors coût de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès)	0,48 €

Vos moyens et opérations de paiement

- La 2^e carte sur un même compte bénéficie d'une réduction de 30% (sauf L'Autre Carte, Visa Infinite et MasterCard World Elite). La réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux.

Cartes

Cotisation carte de paiement et de retrait²)))
Le logo)))vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma Carte ou auprès de votre Conseiller.

Carte de paiement à autorisation systématique <ul style="list-style-type: none">L'Autre Carte	17,30 €/an
--	-------------------

Carte de paiement internationale à débit immédiat <ul style="list-style-type: none">Mastercard ou Visa Mastercard Cartwin³ ou Visa Cartwin³ Gold Mastercard ou Visa Premier Gold Mastercard Cartwin³ ou Visa Premier Cartwin³	41,50 €/an 44,50 €/an 112,00 €/an 115,00 €/an
---	--

Carte de paiement internationale à débit différé <ul style="list-style-type: none">Mastercard ou Visa Mastercard Cartwin³ ou Visa Cartwin³ Gold Mastercard ou Visa Premier Gold Mastercard Cartwin³ ou Visa Premier Cartwin³	47,00 €/an 50,00 €/an 129,00 €/an 132,00 €/an
--	--

Cotisation autres cartes

Carte Libre Service Bancaire / tous distributeurs Crédit Agricole de France	24,65 €/an
--	-------------------

Carte Mastercard World Elite ou Visa Infinite	289,00 €/an
--	--------------------

Carte Mastercard EKO	35,00 €/an
-----------------------------	-------------------

Retrait d'espèces avec carte de dépannage **1,65 €/retrait**

Cotisation carte pour les jeunes jusqu'à 25 ans	
Carte Mozaïc de retrait	12,70 €/an
Carte Mozaïc de paiement avec contrôle de solde	21,35 €/an
Carte Mozaïc de paiement classique	23,35 €/an

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets				
	L'Autre Carte	Carte Mastercard ou Visa	Carte Gold Mastercard ou Visa Premier	
Dans une autre banque (en euros ou en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'EEE)	1,00 € au 1^{er} retrait	1,00 € par retrait à partir du 4^e retrait par mois	GRATUIT	
Autres retraits par carte		1,75% de l'opération + 3,50 €/retrait		

Paieiment par carte	
En euros ⁴ dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen	GRATUIT
Autres paiements par carte	2% + 0,20 €/opération avec un minimum de 1,25 €

Autres services par carte	
Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus)	7,60 €
Commande de carte en urgence	16,25 €
Rédition du code confidentiel	9,70 €
Refabrication de la carte (en cas de perte/vol et ou détérioration par le porteur)	10,80 €

Modification des plafonds d'utilisation À la demande du titulaire de la carte, en agence <ul style="list-style-type: none">Carte Mozaïc, Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite ou Visa Infinite Autres cartes	GRATUIT 7,30 €
Avec l'application Ma Carte	GRATUIT
Opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT

Virement

Virement SEPA Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA Emission d'un virement SEPA		
---	--	--

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel <ul style="list-style-type: none">Vers un compte Crédit Agricole Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT GRATUIT	GRATUIT 4,10 €

VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
-------------------------	----------	--------

Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent <ul style="list-style-type: none">Vers un compte détenu au Crédit Agricole Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT GRATUIT	GRATUIT 1,35 €
Réception d'un virement SEPA	GRATUIT	

Virements non SEPA⁵ ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA (en agence uniquement)		
--	--	--

Emission d'un virement non SEPA occasionnel		
Frais par virement émis en agence <ul style="list-style-type: none">Dont la contre-valeur ≤ à 50 000 €⁵ Dont la contre-valeur > à 50 000 €⁵	22,15 € 33,50 €	

Frais de mise en place d'un virement permanent	9,35 €
---	---------------

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA	
Réception d'un virement non SEPA Frais par virement	18,00 €
Coordonnées incomplètes	9,00 €

Prélèvement SEPA / Titre Interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA <ul style="list-style-type: none">Cas général Exceptions : impôts, fournisseurs d'énergie et dons aux associations caritatives et oeuvres sociales ouvrant droit à réduction d'impôt (selon les articles 200 et 238 bis du CGI)	5,00 € GRATUIT
Information Premier prélèvement	1,00 €/mois

Chèque	
Remise de chèque(s) sur le compte (Jusqu'à 50 chèques)	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Frais d'envoi de chéquier : <ul style="list-style-type: none">En recommandé AR (frais de poste inclus) En pli simple à la demande du client	7,60 € 1,80 €
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	17,05 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	14,60 €